



DIXIÈME ANNÉE. VOLUME XIX No 13

Samedi 26 Mars 1892.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

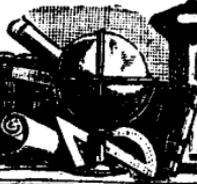
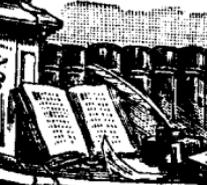
Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1448, B. P.



Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Urbain.

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. MCGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNAILY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossois, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT

COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Specialite: Cerouells doubles en marbre,

Résidence privée: J. BRUNET, Cote des Neiges

" " PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 308, rue Laval.

Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPULEPTIQUES, ETC. ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANGTOT) 1870

IMPORTATEUR DE:

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

| | | | |
|----------|----|-------|-----------------------|
| LUNDI | 28 | MARS | — St Hermas. |
| MERCREDI | 30 | " | — Ste Théodosie. |
| VENDREDI | 1 | AVRIL | — N-D. de Bons cours. |

FETES DE LA SEMAINE

| | | | |
|----------|----|-------|---|
| DIMANCHE | 27 | Mars | — 4e du Carême, 2 cl., sem. |
| LUNDI | 28 | " | — S. Jean <i>Capistran</i> , C., sem. |
| MARDI | 29 | " | — S. Jean <i>Damasc.</i> , C.E., D b |
| MERCREDI | 30 | " | — De la Férie. |
| JEUDI | 31 | " | — Du SS. Sacrement, sem. |
| VENDREDI | 1 | AVRIL | — P. S. de N.S.J.C., d.m. |
| SAMEDI | 2 | " | — S. François de <i>Paule</i> , C., doub. |

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Annnonce pour vendredi le 1er avril, de l'anniversaire de l'élection à l'épiscopat de S. G. Mgr E. G. Fabre, archevêque de Montréal.

Cathedrale. — Mercredi, 30, à 7h. grand'messe pour les bienfaiteurs de l'Arch. vêché.

Notre-Dame. — Dimanche soir à 7½, réunion des membres de la Confrérie de la St-Face. Il y aura sermon et salut.

Mont St-Louis. — Vendredi, 1 avril, Monseigneur l'archevêque de Montréal officiera pontificalement à la grand'messe.

Villa-Maria. — Mercredi, 30, confirmation.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. le chanoine J. M. Emard.
 } M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1892. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des neuf années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet aux rédacteurs, à l'archevêché. Prix : 9.00

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

A V I S

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé pour l'année courante sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

On pourra se procurer les **Litanies du Saint Nom de Jésus** en s'adressant à M. C. W. MARTIN, à l'archevêché.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

10^{ME} ANNÉE. — SAMEDI, 26 MARS 1892. Vol. XIX, No 13.

SOMMAIRE :

I Quatrième dimanche du carême. — II Lettre encyclique de S. S. Léon XIII, aux archevêques, Evêques, au clergé et à tous les catholiques de France, (suite). — III L'Annonciation. — IV Un trait de la vie de Dom Bosco. — V Le chemin du Paradis. — VI L'Institution des sourdes-muettes à Montréal. — VII La fête annuelle de l'Union-St-Joseph. — VIII Une sage mesure. — IX Chronique. — X. Aux prières.

QUATRIEME DIMANCHE DU CAREME

Guérison de l'aveugle-né, (S. Jean, IX).

I. Si l'Evangile nous rapporte avec tant de détails la guérison de l'aveugle-né, tandis qu'il mentionne à peine une foule d'autres miracles, c'est que ce prodige renferme des instructions mystérieuses. L'aveugle de naissance, selon l'interprétation des docteurs, est le genre humain tout entier. « Nous savons que celui-ci est notre fils et qu'il est né aveugle. » Ce témoignage s'applique à tous les hommes. La prévarication originelle nous fait naître dans une profonde obscurité : rapport à la lumière divine : en sorte que le monde surnaturel est pour nous un monde invisible dont nous ne pouvons nous former aucune idée. C'est la foi, selon saint Jean, qui remplace le sens que nous avons perdu, et nous devons nous y attacher comme à une lampe qui luit dans les ténèbres, jusqu'à ce que l'œil de notre cœur s'ouvre sous la main de Jésus-Christ.

Dans cette attente et cette espérance, répétons souvent l'invocation de l'aveugle : « Seigneur, faites que je voie ! » Et disons avec saint Pierre : « Seigneur, daignez augmenter notre foi ! »

II. L'aveugle de naissance n'est pas seulement la figure de l'humanité ; il représente aussi l'état de chaque homme en particulier ; car il y a diverses sortes d'aveugles spirituels. Il en est qui tiennent les yeux fermés de peur de voir clair : et parce qu'ils aiment mieux se regarder eux-mêmes dans les illusions de l'obscurité que sous les rayons de la vérité, la lumière les blesse et les importune. Il en est d'autres qui dédaignent de s'éclairer quand la vérité ne leur est point offerte par des bouches éloqu岸tes ; ils repoussent les instruments lumineux ; il leur faut des flambeaux brillants. Ceux-là oublient que le Seigneur se plaît parfois à se servir d'un peu de boue pour guérir les aveugles ; et ils ne comprennent pas que la lumière est l'aurole de l'humilité.

Donc si nous sommes des lumières par rapport à ceux que nous instruisons, considérons-nous néanmoins comme un peu de boue entre les mains de Dieu. Et si, aveugles nous-mêmes, les autres nous instruisent, fussent-ils n'être que de la boue, considérons-les comme des lumières. L'humilité attire d'en haut les rayons lumineux, comme le miroir concave reçoit et reflète le soleil.

LETTRE ENCYCLIQUE DE S. S. LEON XIII

AUX ARCHEVÊQUES, EVÊQUES, AU CLERGÉ ET À TOUS LES CATHOLIQUES DE FRANCE, (*Suite*).

— Mais quant aux sociétés purement humaines, c'est un fait gravé cent fois dans l'histoire, que le temps, ce grand transformateur de tout ici-bas, opère dans leurs institutions politiques de profonds changements. Parfois il se borne à modifier quelque chose à la forme du gouvernement établie ; d'autres fois, il va jusqu'à substituer aux formes primitives, d'autres formes totalement différentes sans en excepter le mode de transmission du pouvoir souverain.

Et comment viennent à se produire ces changements politiques dont nous parlons ? Ils succèdent parfois à des crises violentes, trop souvent sanglantes, au milieu desquelles les gouvernements préexistants disparaissent en fait ; voilà l'anarchie qui domine ; bientôt l'ordre public est bouleversé jusque dans ses fondements. Dès lors une *nécessité sociale* s'impose à la nation ; elle doit sans retard pourvoir à elle-même.

Comment n'aurait-elle pas le droit, et plus encore le devoir de se défendre contre un état de choses qui la trouble si profondément, et de rétablir la paix publique dans la tranquillité de l'ordre.

Or, cette nécessité sociale justifie la création et l'existence des nouveaux gouvernements, quelque forme qu'ils prennent : puisque, dans l'hypothèse où nous raisonnons, ces nouveaux gouvernements sont nécessairement requis par l'ordre public, tout ordre public étant impossible sans un gouvernement. Il suit de là, que, dans de semblables conjonctures, toute la nouveauté se borne à la forme politique des pouvoirs civils, ou à leur mode de transmission ; elle n'affecte nullement le pouvoir considéré en lui-même. Celui-ci continue d'être immuable et digne de respect ; car envisagé dans sa nature, il est constitué et s'impose pour pourvoir au bien commun, but suprême qui donne son origine à la société humaine. En d'autres termes, dans toute hypothèse, le pouvoir civil, considéré comme tel, est de Dieu et toujours de Dieu : « *Car il n'y a point de pouvoir si ce n'est de Dieu* (1). »

Par conséquent, lorsque les nouveaux gouvernements qui représentent cet immuable pouvoir sont constitués, les accepter n'est pas seulement permis, mais réclamé, voire même, imposé par la nécessité du bien social qui les a faits et les maintient. D'autant plus que l'insurrection attise la haine entre citoyens, provoque les guerres civiles et peut rejeter la nation dans le chaos de l'anarchie. Et ce grand devoir de respect et de dépendance persévérera, tant que les exigences du bien commun le demanderont, puisque ce bien est, après Dieu, dans la société la loi première et dernière.

Par là s'explique d'elle-même la sagesse de l'Église dans le maintien de ses relations avec les nombreux gouvernements qui se sont succédé en France, en moins d'un siècle, et jamais sans produire des secousses violentes et profondes.

Une telle attitude est la plus sûre et la plus salutaire ligne de conduite pour tous les Français, dans leurs relations civiles avec la république, qui est le gouvernement actuel de leur nation. Loin d'eux ces dissentiments politiques qui les divisent : tous leurs efforts doivent se combiner pour conserver ou relever la grandeur morale de leur patrie.

Mais une difficulté se présente : « cette république, fait-on remarquer, est animée de sentiments si antichrétiens que les hommes honnêtes, et beaucoup plus, les catholiques ne pourraient consciencieusement l'accepter. » Voilà surtout ce qui a donné naissance aux dissentiments et les a aggravés.

(1) Non est enim potestas nisi a Deo. (Rom. XIII, 1).

On a évité ces regrettables divergences, si l'on avait su tenir soigneusement compte de la distinction considérable qu'il y a entre *Pouvoirs constitués et Législation*. La législation diffère à tel point des pouvoirs politiques et de leur forme que, sous le régime dont la forme est la plus excellente, la législation peut être détestable ; tandis qu'à l'opposé, sous le régime dont la forme est la plus imparfaite, peut se rencontrer une excellente législation. Prouver, l'histoire à la main, cette vérité, serait chose facile ; mais à quoi bon ? tous en sont convaincus. Et qui mieux que l'Eglise est en mesure de le savoir, elle qui s'est efforcée d'entretenir des rapports habituels avec tous les régimes politiques ? Certes, plus que tout autre puissance, elle saurait dire ce que lui ont souvent apporté de consolations ou de douleurs, les lois des divers gouvernements qui ont successivement régi les peuples, de de l'empire romain jusqu'à nous.

Si la distinction, tout à l'heure établie, a son importance majeure, elle a aussi sa raison manifeste ; la législation est l'œuvre des hommes investis du pouvoir et qui, de fait, gouvernent la nation. D'où il résulte qu'en pratique la qualité des lois dépend plus de la qualité de ces hommes que de la forme du pouvoir. Ces lois seront donc bonnes ou mauvaises selon que les législateurs auront l'esprit imbu de bons ou de mauvais principes et se laisseront diriger, ou par la prudence politique, ou par la passion.

Qu'en France, depuis plusieurs années, divers actes importants de la législation aient procédé de tendances hostiles à la Religion et par conséquent aux intérêts de la Nation, c'est l'aveu de tous, malheureusement confirmé par l'évidence des faits :

Nous-mêmes, obéissant à un devoir sacré, Nous en adressâmes des plaintes vivement senties, à celui qui était alors à la tête de la République. Ces tendances cependant persistèrent, le mal s'aggrava, et l'on ne saurait trop s'étonner, que les membres de l'Episcopat français, placés par l'Esprit-Saint pour régir leurs différentes et illustres Eglises, aient regardé, encore tout récemment, comme une obligation d'exprimer publiquement leur douleur, touchant la situation créée en France à la Religion catholique.

Pauvre France ! Dieu seul peut mesurer l'abîme de maux où elle s'enfoncerait, si cette législation, loin de s'améliorer, s'obstinait dans une telle déviation, qui aboutirait à arracher de l'esprit et du cœur des Français la religion qui les a faits si grands.

Et voilà précisément le terrain sur lequel, tout dissentiment politique mis à part, les gens de biens doivent s'unir comme un seul homme

pour combattre par tous les moyens légaux et honnêtes, ces abus progressifs de la législation. Le respect que l'on doit aux pouvoirs constitués ne saurait l'interdire : il ne peut emporter, ni le respect, ni beaucoup moins l'obéissance sans limites à toute mesure législative quelconque, édictée par ces mêmes pouvoirs. Qu'on ne l'oublie pas, la loi est une prescription ordonnée selon la raison et promulguée, pour le bien de la communauté, par ceux qui ont reçu à cette fin le dépôt du pouvoir.

(A suivre).

L'ANNONCIATION

A propos de la fête de l'Annonciation que l'on célébrait hier et qui nous rappelle le premier acte du drame sublime de la Rédemption, nous résumons un intéressant article paru, il y a peu de temps, dans le *Harper's Magazine* de New-York. C'est une étude comparative de la manière dont les grands artistes chrétiens des XIV^e et XV^e siècles ont représenté l'Annonciation.

L'évangile de saint Luc, qui rapporte cette inénarrable scène avec une simplicité éloquente, est très sobre de détails : aussi chaque peintre, chaque sculpteur a-t-il pu donner cours à son imagination. Cependant, quelques détails empruntés à la tradition sont communs et méritent d'être relevés.

Dans le *protévangile* de saint Jacques, il est dit que la Vierge faisait partie des sept jeunes filles choisies pour tisser le voile de pourpre du Temple de Jérusalem. Aussi, dans la mosaïque de Saint-Marie-Majeur de Rome, qui dès le Ve siècle, retrace l'Annonciation, la sainte Vierge est représentée assise, ayant sur ses genoux le tissu sacré et tenant une quenouille à la main.

Saint Bernard entre dans plus de détails : la Vierge disait, rapporte-t-il, un livre du prophète Isaïe, lorsqu'arrivée à ce verset : « Une vierge enfantera un fils, » elle se mit à songer au bonheur qu'elle aurait à servir cette vierge bénie, un ange apparut près d'elle et lui dit : *Je vous salue, Marie, vous êtes bénie entre toutes les femmes.*

La pensée est si belle que les artistes s'en sont emparés, et le livre saint, dont parle saint Bernard se retrouve dans la plupart des Annonciations, tantôt placé sur un prie-Dieu, comme dans le tableau un peu tourmenté de *Botticelli*, et dans la délicieuse petite peinture de *Filippo Luni*, tantôt reposant sur les genoux de

la Vierge comme dans l'admirable fresque de *Fra Angelico*, de l'église du Gesù de Gouzone, tantôt tenu à la main, comme dans le bas-relief de la porte du Baptistère de Florence de *Lorenzo Ghiberti*, et dans la célèbre sculpture de *Donatello* que l'on voit à la Sainte-Croix de cette même ville, la plus riche peut-être en chef-d'œuvres artistiques du monde entier.

Florence possède encore l'Annonciation d'*André del Sarto*, quoique un peu théâtrale, maniérée dans la représentation de la sainte Vierge, est une toile magistrale, et offre l'image idéale de la beauté angélique dans l'ange Gabriel.

Tous ces tableaux nous montrent le lys, emblème de la pureté de la Vierge-Mère. Le plus souvent, c'est l'ange Gabriel qui le porte à la main. Deux artistes en ont fait un si grand ornement décorant la pièce qu'occupe la Vierge, *Filippo Lippi* et un peintre flamand, *Roger Vander Weylen*, dont le tableau est des plus intéressants.

Enfin le Saint-Esprit, sous l'image consacrée d'une colombe apparaît dans toutes les reproductions de l'Annonciation. Celle de *Francesco Francia* au musée Brera de Milan est peut-être une des plus remarquables comme composition, et une des plus saisissantes comme effet.

La Vierge occupe un des côtés du tableau. Elle est près du portique du temple et s'arrête à la voix du messager de Dieu. L'ange est au côté opposé, à genoux, un lys à la main, saluant la future mère du Sauveur. Au milieu du ciel, dans un nimbe d'or qui semble illuminer toute cette scène, la colombe céleste.

L'idée est grande et simple à la fois. — Le paysage est plein de poésie : tout respire le calme et la sérénité comme il convient à un tel sujet.

Voilà comment les artistes de cette époque de foi et de piété interprétaient les saints-Écritures, avec une vérité qui atteignait, par la pureté des lignes, la suavité de l'expression, une majesté digne des mystères représentés.

Aujourd'hui le réalisme a envahi la peinture comme la littérature. Depuis Flandrin et ses immortelles fresques de Saint-Germain-des-Prés de Paris, on cherche en vain un grand peintre religieux.

Aussi faut-il remonter aux maîtres du XIV^e et du XV^e siècle, aux *Raphaël*, aux *Fra Angelico*, aux *André del Sarto*, aux *Bellini*, aux *Léonard de Vinci*, pour trouver la vraie peinture religieuse.

L'Annonciation, comme on le voit, a été illustrée par quelques uns des plus célèbres peintres de cette époque avec un sentiment bien compris de la grandeur du sujet.

UN TRAIT DE LA VIE DE DOM BOSCO

« Dom Bosco entra, un jour, chez un barbier de Turin pour réclamer le secours de son ministère. Il avisa un petit apprenti, qui lui paraît de bonne prise pour son patronage du Dimanche.

— Comment t'appelles-tu, mon cher ami ? — Charles Gastini.

— As-tu encore tes parents ? — Je n'ai plus que ma mère.

— Quel âge as-tu ? — Onze ans. — As-tu fait ta première Communion ? — Pas encore. — Vas-tu au catéchisme ? — Quand je le puis, je n'y manque pas. — Oh ! bravo mon bon petit ! Et maintenant, pour ta peine, tu vas me faire la barbe.

Protestations du patron, qui accuse l'apprenti d'être à peine capable de tondre un chien.

— Il faut bien qu'il apprenne, répond Don Bosco.

— Sans doute, mais pas sur un prêtre. Attendez un instant, monsieur l'abbé, vous allez le voir opérer sur le premier client qui se présentera.

— Du tout, ce sera sur moi. Je n'ai pas, que je sache, un menton particulier, quoique j'aie une barbe *di bosco* (de bois) : que votre petit bonhomme me laisse seulement le nez, et je serai ravi.

Le supplicé commence. Don Bosco riait et pleurait tout à la fois. Écorché en règle, il se lève et promet à l'enfant un avenir avec du temps et de la patience.

Puis avant de partir, il l'invite à venir le trouver à l'Oratoire, le dimanche suivant.

Charles tint parole. Il s'amusa de tout son cœur, et fut tendrement caressé par Dom Bosco qui, après les offices, lui glissa un petit mot à l'oreille, et le conduisit à la sacristie. Après l'avoir soigneusement préparé, il le confessa.

Ce petit mot a fait tant de merveilles à l'Oratoire, que les enfants l'appelaient : *la parole magique* ; et Charles Gastini donna, une fois de plus raison à ce dicton. Il devint excellent, à ce point qu'il n'hésitait pas à reprendre, avec autorité, dans la boutique

de son patron, les clients qui se laissaient aller à des paroles trop libres.

Quelques mois après, sa mère mourut subitement, les laissant, sa sœur et lui, dans la plus affreuse misère ; le propriétaire, à qui l'on devait plus eurs termes, avait brutalement jeté à la rue les deux orphelins.

Le frère aîné étant soldat, les enfants restaient seuls au monde.

Un soir, Dom Bosco trouva au Rondo, près de l'Oratoire, le petit barbier tout en pleurs. Instruit de ce qui arrivait, il le recueillit chez lui, et bientôt fit admettre sa sœur à l'hospice de de Casale Monferrato.

Charles Gastini, devenu relieur, est aujourd'hui chef d'atelier à l'Oratoire. Il est père de famille, excellent ouvrier, et chrétien accompli.

L'ŒUVRE DU CARMEL

Nous prions nos lecteurs d'accorder leur plus vive sympathie à l'œuvre dont va leur parler une de nos abonnées.

Monseigneur l'archevêque de Montréal a bien voulu bénir et approuver l'appel que quelques personnes de bonne volonté se proposent de faire en faveur d'une œuvre qui, pour être peu connue, n'en est pas moins l'une des plus belles et des plus pieuses de l'univers entier : le Carmel.

Né au seizième siècle, le Carmel de Ste Thérèse a traversé trois siècles appuyé sur l'Eglise, qui l'a toujours considéré et le considère encore comme sa consolation, son honneur et sa gloire !

Les évêques de tous les pays ont tenu à avoir dans leurs diocèses un de ces asiles de paix et de prière qui se nomme un Carmel, et combien de fois au milieu des troubles, des tristesses et des calamités de toutes sortes, n'ont-ils pas tourné avec consolation leurs regards vers ces monastères bénis, vivant et perpétuel souvenir du juste suspendant la colère divine prête à punir des coupables.

Mgr L'archevêque de Montréal a compris depuis longtemps quelle protection et quelle sauvegarde les douces victimes sont pour sa ville épiscopale ; aussi malgré les nombreuses œuvres du diocèse, a-t-il voulu encourager tous les moyens efficaces de venir en aide aux Carmélites.

Déjà un comité de messieurs s'est formé ; des listes de souscriptions ont été ouverte ;

Mais dans une œuvre si belle et si pieuse, allons-nous, nous femmes, rester en arrière ? Instigatrices et mères de toutes les œuvres charitables, les femmes vont-elle laisser les hommes s'occuper seuls des filles de l'illustre sainte Thérèse, la plus grande et la plus pure gloire de notre sexe ?

La plupart des villes de France se font un honneur de bâtir et de doter un Carmel ; nous Canadiennes-Françaises, ne donnerons-nous pas notre entière sympathie à ces saintes religieuses ? Elles demandent peu de chose, certes ; un peu d'espace qui leur permettra de bâtir leur mur de clôture et de jouir en paix des rayons du soleil.

Nous faisons donc un appel à toute âme, amie de la prière et du cloître ; et nous ne demandons que de la bonne volonté.

Un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, organisé pour les premiers jours de juin, donnera aux dames de Montréal l'occasion de faire une aumône au Carmel, en même temps qu'elles pourront satisfaire leur dévotion ; n'est-ce pas par milliers que les pèlerins se portent chaque année vers le sanctuaire de Ste-Anne ? Encourageons donc une si noble et si sainte entreprise ; faisons connaître l'œuvre à nos amis, et ne laissons pas dire que le seul Carmel établi en Canada pourra souffrir de notre manque de foi et de dévotion.

X.

LE CHEMIN DU PARADIS

A la porte d'un hôpital,
 Une enfant demandait sa mère.
 « Va-t'en, dit un gardien brutal,
 Et cesse une vaine prière.
 — Ma mère est là, je veux entrer,
 Répond l'enfant qui frappe encore,
 Lorsqu'un des hommes qu'elle implore
 Lui dit, la voyant tant pleurer :
 « Pauvre fille,
 « Sans famille,
 « Calme-toi, ta mère a pris
 « Le chemin du Paradis. »

Elle s'informe du chemin...
 Avec bonté, chacun l'écoute,
 On dit : « Le voyage est lointain,
 Et que d'obstacles sur la route !... »
 Mais l'espoir la conduit toujours
 Vers son pieux pèlerinage.
 La foi lui donne du courage,
 Et la charité des secours.

Elle espère
 Voir sa mère,
 Car elle croit avoir pris
 Le chemin du Paradis.

Un soir, la fatigue et la faim
 L'arrêtent sur un sol aride.
 Un berger la prend par la main ;
 Vers un monastère il la guide.
 Les sœurs s'emprescent d'accourir,
 Trop tard !... l'enfant pâlit et tremble ;
 La mort, qui sépare et rassemble,
 A sa mère, au ciel, va l'unir.

Dieu l'appelle
 Auprès d'elle.
 La pauvre enfant avait pris
 Le chemin du Paradis.

Hypolyte AUDEVAL.

L'INSTITUTION DES SOURDES-MUETTES

A Montréal.

Depuis la fondation de cette Institution dans la modeste école de la Longue-Pointe, on y a instruit 700 élèves, c'est-à-dire rendu à la vie, à la société 700 intelligences fermées. L'enseignement étant en règle générale de 8 ans ce chiffre donne une moyenne de 140 élèves par année, et une entrée de 18 à 20 sourdes-muettes annuellement.

En comparaison du nombre total des sourds-muets dans la province de Québec que les statistiques portent à 3,800 le chiffre des élèves reçues à N.-D. du Bon Conseil ne paraît pas considérable. Mais ceci ne dépend pas de l'Institution qui est, aménagée pour en recevoir davantage. Il serait même à désirer que ce nombre augmentât, ce qui permettrait, sans plus de fatigue pour les maîtresses, d'avoir des

classes plus remplies, et par conséquent plus d'émulation, et d'entrain. Certains cours, comme nous l'avons vu, n'ont que 3 ou 4 élèves quand ils pourraient en compter le double sans inconvénient, le personnel enseignant n'ayant pas besoin d'être augmenté.

La seule limite apportée à la réception des élèves est la nécessité d'avoir des ressources correspondantes au nombre de ces élèves.

A cet égard signalons que certaines dépenses n'en seraient pas sensiblement accrues, comme le chauffage, (1) et la surveillance.

Or il nous semble utile de noter ici ce qui se pratique dans les pays voisins : dans l'État de New-York, l'Institut St-Joseph pour les sourds-muets catholiques dont les parents ne sont pas en position de payer les frais d'éducation, reçoit une pension fixe pour chaque élève ; cette pension est de \$300. Cet institut, qu'il nous est particulièrement agréable à citer, parce qu'il a été fondé par une généreuse et pieuse française, Melle Boucher, en 1869 compte à Fordham et à Brooklyn 180 sourdes-muettes et on a constaté que l'éducation des enfants y était donnée dans des conditions économiques bien supérieures à celles des maisons similaires anglaises.

Ce ne sont pas les sœurs de Notre-Dame du Bon Conseil qui reçoivent semblable allocation, elles qui inscrivent sur leur programme la pension à \$125, et qui touchent à peine le dixième de cette somme.

Lorsque les élèves quittent la maison soit pour rentrer dans leurs familles, soit pour gagner leur vie au moyen de l'enseignement professionnel qu'elles y ont reçu, elles ne sont point oubliées par leurs maîtresses. Chaque année elles sont invitées à une retraite qui leur donne l'occasion de se retrouver avec leurs compagnes d'études. Chaque année, elles reçoivent de la supérieure, au nom de la communauté, de bons conseils et un souvenir parti du cœur de ces excellentes sœurs et de leurs directeurs spirituels, les aumôniers de l'Institution.

En même temps on s'occupe d'elles, on les soutient, les console ; on cherche en un mot à cultiver ces sentiments de reconnaissance qu'on avait avec succès, nous nous empressons de le dire, développés dans leur cœur.

(1) Comme exemple des charges de l'Institution disons ici qu'il est dépensé chaque année pour plus de \$2 000 de charbon.

Cette influence est utile et bienfaisante à l'égard du sourd-muet, si facile à se laisser entraîner et qui du fait de son infirmité manque un peu de volonté.

Pour terminer cette étude, il nous reste à parler de la chapelle de l'Institution. Elle occupe une des ailes annexées au bâtiment donnant sur la rue St-Denis. Elle est simple, avec ce luxe de propreté qui distingue les chapelles des communautés, mais elle est insuffisante à raison du personnel de l'établissement. Aussi, dans le nouveau plan, elle doit-êtré placée dans la partie du bâtiment qui réunira les deux branches de l'H majuscule que formera l'ensemble des constructions projetées.

Il ne faut pas oublier que pour le personnel de ces établissements, maîtresses, élèves et pensionnaires, la chapelle représente le lieu de repos et de consolation. On a soin précisément à Notre-Dame du Bon Conseil de ne pas imposer aux enfants de trop longs exercices religieux. Elles n'assistent à la messe que deux fois par semaine, mais elles ont les prières du matin et du soir et la bénédiction du St-Sacrement qui les réunissent chaque jour au pied de l'autel. La direction religieuse est confiée à M. l'abbé Trépanier, chapelain, et à M. l'abbé Reid, sous-chapelain, animés tous les deux du zèle le plus complet pour leur intéressant troupeau.

M. l'abbé Trépanier qui vient d'être récemment nommé chanoine honoraire de la cathédrale de cette ville mérite une mention spéciale. Il est dans l'Institution depuis 21 ans. Intelligence supérieure, que fait encore ressortir sa grande modestie, prêtre selon le cœur de Dieu, il s'est dévoué à l'œuvre des sourdes-muettes, et pour en parler comme il convient nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici ce que disait la *Semaine Religieuse* en 1890.

“ L'aumônier, M. l'abbé Trépanier est connu dans toute la province et dans les centres canadiens des Etats-Unis. C'est le père des sourdes-muettes, et il serait difficile de dire l'attachement et la reconnaissance que celles-ci lui gardent. Cette œuvre lui est chère entre toutes, il faut l'entendre en exposer la grandeur et les charmes : alors ses yeux se remplissent de larmes qui trahissent l'émotion de son cœur.

“ Malgré une santé toujours chancelante il a fait dans l'intérêt de son hospice plusieurs voyages en Europe et aux Etats-Unis, et s'est tenu au courant des améliorations apportées à l'enseignement des sourd-muets, ainsi que des mé-

thodes nouvelles ; il a lu et consulté sur ce sujet bien des maîtres. Ces pauvres affligées, voilà dix-neuf ans (en 1890) qu'il est au milieu d'elles ; c'est la place qu'il lui faut ; ailleurs je me demande s'il pourrait vivre.

“ Répandre le bonheur autour de lui, assister à la transformation merveilleuse que la religion opère en de jeunes âmes le soutiennent. ”

Pour qui connaît l'aumônier de Notre-Dame du Bon Conseil, ces lignes sont l'expression exacte de la vérité. Pour nous, qui avons eu l'avantage de le voir dans les classes où il passe chaque jour quelques heures, surveillant les progrès de ses chères enfants, appelant l'attention de l'élève sur tel ou tel point défectueux, inspirant aux maîtresses tel ou tel moyen pour ouvrir une intelligence rebelle, ne cessant en un mot de penser à ses sourdes-muettes, pour adoucir leur infortune, faciliter leur travail, nous croyons pouvoir dire qu'il est le véritable directeur des études et qu'il n'y a pas un progrès réalisé dans l'enseignement de l'Institution, notamment pour la méthode orale, qui ne soit l'œuvre de l'abbé Trépanier. Très versé sur tout ce qui touche au sourd-muet, en relation avec les sommités étrangères dans cet enseignement comme l'abbé Ferra de Milan, M. Clavaud, le savant directeur de l'institution des sourds-muets de Paris, qui l'ont en très haute estime, l'aumônier de Notre-Dame du Bon Conseil, est assurément un des hommes les plus compétents et les plus pratiques en ce qui concerne l'instruction des malheureux privés de l'ouïe et de la parole.

Nous pouvons d'autant mieux le dire que l'étude publiée ici n'est que le résumé des renseignements qu'il a bien voulu nous donner.

On comprend combien un tel aumônier doit-être vénéré des élèves de l'institution. Nous avons été assez indiscret pour lire dans le cahier de l'une d'elles les lignes suivantes auxquelles nous nous garderions bien de changer un mot :

“ Il fait tout son possible pour nous rendre heureuses. Quand quelques sourdes-muettes quittent l'institution, il continue son dévouement pour elles ; quand l'une d'elles ne se conduit pas bien dans le monde, il n'est pas heureux ; quand je serai dans le monde, je serai toujours bonne pour plaire à ce bon père.

“ Il vient souvent nous voir à la classe parce qu'il s'intéresse à nous : nous l'aimons plus que tous nos autres bien-faiteurs.

“ Je voudrais avoir pour lui toute la gratitude qu'il mérite. ”

Le secret de cette reconnaissance, on le trouve dans cette réflexion lue sur le même cahier :

“ Je n'ai pas peur de parler avec lui, parce qu'il est doux. ”

Tel est l'aumonier des sourdes-muettes.

Nous avons commencé ce travail par le portrait de sœur Marie de Bonsecours, nous le terminons par celui de l'abbé Trépanier. Si l'une a fondé l'œuvre des sourdes-muettes, l'autre l'a développée en donnant aux études une direction qui en fait une maison modèle.

LA FÊTE ANNUELLE DE L'UNION ST-JOSEPH

Lundi dernier a été célébrée en grande pompe la fête annuelle de l'Union St-Joseph. Cette année, la messe était dite à l'église St-Joseph, rue Richmond, et toute cette partie de Montréal était décorée de drapeaux, d'oriflammes et de verdure : partout régnait un air de fête. Rien de plus naturel, car les membres de l'Union St-Joseph sont nombreux ; le bien fait par cette société considérable ; la sympathie pour une semblable institution destinée à venir en aide au travailleur, particulièrement vive dans la classe ouvrière. On sait que l'Union St-Joseph créée il y a près de cinquante ans, compte aujourd'hui plus de treize cents membres et est une des plus importantes et des plus prospères de Montréal.

Au moyen d'une faible cotisation mensuelle chaque membre a droit en cas de mort ou de maladie, à des bénéfices suffisants pour éloigner de sa famille l'inquiétude et la misère.

Les encouragements n'ont pas manqué à cette œuvre excellente en tous points. Aussi le sermon donné par M. le chanoine Emond, qui avait pris pour texte ces paroles de saint Paul et qui sont la devise même de la société : *Aidez-vous les uns les autres*, a-t-il produit une vive impression en faisant ressortir tous les avantages de cette association. Il a montré l'ouvrier assuré de trouver là pour lui-même une famille, pour les siens, s'il vient à disparaître, des protecteurs naturels, pour son pécule un placement solide, pour sa foi et son salut une école de sanctification. *Aidez-vous les uns les autres* ; ce grand précepte évangélique que le divin Sauveur venait opposer aux disciples d'Epicure et à

l'égalisme païen, M. le chanoine Emard s'est efforcé de faire voir comment l'Union St Joseph en avait réalisé l'application. La messe a été chantée, avec toute la solennité pontificale, par le R. P Jean Marie, abbé de Bellefontaine.

Voilà de belles et touchantes cérémonies; elles sont consolantes parce qu'elles démontrent que la religion seule, comme le dit si bien le Saint Père dans ses Encycliques sur la question ouvrière, peut apporter une solution aux problèmes sociaux dont notre siècle est agité.

UNE SAGE MESURE

La *Semaine Religieuse* ne peut que féliciter les membres du comité de police des mesures que ce comité a soumises au conseil de ville pour faire disparaître ces affiches immorales, ces placards indécentes, qui salissent les murs de Montréal. Notre voix a été écoutée et a eu un écho. Le monde s'en réjouira au nom de la morale publique.

CHRONIQUE

* * * Le R. P Jean Marie, abbé de la Trappe de Bellefontaine est à Montréal depuis quelques jours. Il est venu pour présider à l'élection d'un abbé à la Trappe du Lac des deux montagnes. La bénédiction solennelle du nouvel abbé aura lieu probablement à Notre Dame, le jour de la saint-Pierre.

* * * Les vicaires capitulaires d'Angers, avaient adressé aux fidèles du diocèse, un appel en faveur de l'Université catholique, l'œuvre la plus importante de Mgr Freppel, et pour laquelle l'illustre évêque avait accepté les plus lourds sacrifices.

La première liste de souscripteurs publiée par l'*Anjou* s'élevait à 8,300 francs.

* * * La princesse Schwarzenberg est entrée comme novice au couvent du Sacré-Cœur de Riendenburg, dans le Voralberg.

Elle ne prononcera ses vœux définitifs que dans trois ans, peu après la comtesse Kalnoky et la comtesse Marietta Palffy, entrées au même couvent il y a quelques mois.

* * * La *Gazette piémontaise* annonce que S. S. Léon XIII a résolu d'instituer à Berlin un diocèse catholique; il y aurait plus de 150,000 catholiques dans la capitale de l'Allemagne.

L'empereur d'Allemagne serait favorable à ce projet.

* * * Le R. P. Tesnière, supérieur général de la congrégation du T. S. Sacrement, s'embarquera au Havre, à bord de la Gascoigne, le 2 avril prochain pour venir à Montréal.

* * * Un Bref va bientôt paraître approuvant et confirmant les associations consacrées à la Sainte-Famille sous la dépendance d'une association principale, qui sera probablement celle fondée en 1861 à Lyon, par le R. P. Francoz, de la compagnie de Jésus. Dans le Bref il y aura les statuts des associations.

* * * Mgr Jacquenet, évêque d'Amiens est mort le 1er mars à l'âge de 76 ans. Né au diocèse de B. sançon, l'abbé Jacquenet devint curé de Saint-Thomas, à Reims, sous Mgr Gousset, dont il partageait les idées ultramontaines. Nommé évêque de Gap en 1881, il fut transféré à Amiens trois ans après.

* * * La *Semaine Religieuse* du diocèse d'Aix publie une lettre adressée par S. E. le cardinal préfet de la Sacrée Congrégation du Concile à Mgr Gouthe-Soulard, dans laquelle un précieux et juste hommage est rendu à la force d'âme et au zèle du vaillant prélat.

* * * Les feuilles polonaises de Galicie annoncent que l'Épiscopat de la Pologne russe a reçu de l'administration russe la défense formelle d'envoyer les clercs achever leurs études à l'étranger. Par suite de cette ordonnance, le collège national à Rome ne pourra plus recevoir d'êvcs de la Pologne russe.

* * * Les provinces protestantes des Pays-Bas ont été ces derniers temps, témoins de nombreuses conversions au catholicisme. A Someren, dans la province du Brabant hollandais, le plus grand propriétaire du pays est entré, avec toute sa famille, dans le giron de l'Église. La femme et la fille du pasteur protestant de la même commune ont suivi cet exemple. Le pasteur Kruising, recteur du lycée protestant de Bois-le-Duc, a également abjuré le protestantisme avec toute sa famille, ainsi que le pasteur protestant de Brudel, localité située près de la frontière belge.

* * * Un jour Mgr Dupanloup reçut d'une généreuse et noble Oriéanaise le billet suivant :

« Monseigneur, mon mari voulait m'offrir un châte de 1,200 francs ; 1,200 francs, c'est le prix de 4,000 kilos de pain, ce serait trop lourd pour mes épaules ; je vous envoie les 1,200 fr. »

AUX PRIERES

Sr Julie David, du Sacré-Cœur.

Dame Flavie Choulet épouse du Dr. F. Hudon. St-Polycarpe.

Moïse Plante, M. P. P. Valleyfield.

Dame Evelina Lauzon, épouse de F. X. Barrette, Mascouche.

Dame Chs. Hébert, née Louise Roch.

Sr Margaret Fitzpatrick de Ste-Pauline, C. N. D.

LE SIROP DE TÈREBENTHINE

— DU —

Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 13 Décembre 1890.

Montréal, 19 janvier 1891.

Je, soussignée, certifie que le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette, dont je fais usage depuis quelque temps, est le seul remède qui m'ait donné un soulagement notable dans la maladie de l'Asthme dont je suis atteinte depuis plusieurs années, et qui a pris un caractère tellement grave, que j'ai dû être dispensée de tout emploi quelconque.

J'ai suivi le traitement d'un grand nombre de médecins à l'étranger, mais sans aucun résultat; et je constate, par le présent, que l'amélioration progressive qui s'opère tous les jours chez moi par l'usage de ce *Sirop*, me donne entière confiance dans une guérison certaine.

Sr OCTAVIEN.

Sœur de Charité de la Providence, coin des rues Fullam et Ste-Catherine.

Asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine.

Je me fais un devoir de certifier que, souffrant depuis près de 22 ans d'une bronchite chronique, l'usage du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette m'a beaucoup soulagée. La toux a diminué et le sommeil est revenu graduellement.

Sr THOMAS CORSINI.

Sœur de la Charité de la Providence.

Guérison d'une Bronchite grave.

Souffrant depuis longtemps d'une toux opiniâtre qui me laissait peu de repos, on me conseilla d'essayer le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. Après l'usage de quelques bouteilles la toux a complètement disparu.

PHILOMÈNE ROGER, Tertiaire.

Asile de la Providence, coin des rues St-Hubert et Ste-Catherine.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Mon cher Monsieur. — Je me fais un devoir de témoigner de l'excellence de votre *Sirop de Térébenthine*. Je m'en suis servi pour le traitement d'une laryngite aiguë dont je souffrais depuis plus de neuf ans. Une seule bouteille m'a complètement guéri. Veuillez agréer mes remerciements.

Votre tout dévoué,

C. A. M. PARADIS, Ptre, O. M. I.

Montréal, 12 janvier 1891.

Je, soussigné, certifie que ma femme toussait depuis six ans, et mon enfant, âgé de quatre ans, depuis sa naissance. Tous deux ont été parfaitement guéris par l'usage de deux flacons du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette.

Adolphe LEMAY.

863, Rue St-Denis, Côte St Louis.

Conducteur boulanger chez Stuart & Herbert, 1010, rue Rivard.

Montréal, Décembre 1890.

J'ai déjà eu occasion de me servir de diverses préparations à la térébenthine et je m'en suis toujours bien trouvée dans les affections des bronches et de la gorge. J'ai dernièrement administré à plusieurs de mes enfants du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette, et en ai obtenu des effets prompts et remarquables, surtout dans les cas de Toux Croupale.

Madame Recorder B. A. T. de MONTIGNY.

EN VENTE PARTOUT.

Elixir Resineux Pectoral



MARQUE DE COMMENCEMENT.

Voulez-vous ne plus tousser? Faites usage de l'**Elixir Resineux Pectoral**, le grand remède du jour contre la TOUX, le RHUME et autres affections de la gorge et des Pouxmons.

De nombreux certificats émanant de citoyens éminents, de membres du clergé, de communautés religieuses, de **médecins distingués** attestent l'efficacité incontestée de cette préparation.

A défaut d'espace nous ne donnons que le **certificat suivant**:

Montréal, 27 mars 1889.

Après avoir pris connaissance de la composition de l'**Elixir Resineux Pectoral**, je crois de mon devoir de le recommander comme un excellent remède contre les affections des pouxmons en général.

N. F. FARMY, M. D.
Professeur de chimie
 à l'Université Laval.

En vente partout — 25 centims la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire
 Joliette, P. O., Canada.

RESSORTS DE PORTE PNEUMATIQUES

Ferment toujours les portes et sans bruit. TRINGLES en FEUTRE ou en CAOUTCHOUC à l'épreuve de l'air froid. COUTELLERIE, ARGENTERIE, FERRONNERIE de toute sorte chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD, ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDEE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "ÉCLIPSE" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo- tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tou- el- les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures pour Cimetières, etc., etc.

120, RUE ANNE, - MONTREAL.



CASTLE & FILS

VITREUX D'ÉGLISE...
GRISAILLE ET MOSAÏQUE
PERSONNAGES ET TABLEAUX

CLOCHES D'ÉGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON ÉMINENCE CARD. TASCHEBEAU
ÉGLISE, STE. THÉRÈSE P. Q.
" BUCKINGHAM P. Q.
" ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
SA GDR. MGR. OTTO ZARDIETH, MILWAUKEE, WIS.
REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
ET PLUSIEURS AUTRES

40, RUE BLEURY, MONTRÉAL.

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'École des Arts).

ARTISTE PEINTRE

Décorations d'édifices publics, religieux et civils.

Résidence : 43, rue des Allemands.

Atelier : 7, rue Ste-Julie, Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26½ STE-ELISABETH
MONTREAL.

ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc.

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL

Vis-à-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

QUERY FRÈRES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :
BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :
PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 878 B.
107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
ETABLIE EN 1825,
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantives, \$100,000,000. | Fonds investi, \$38,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THÉRIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
Téléphone No 1399. Prix Modérés. Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRÈRE,
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 166.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU PLOMBIER, FERBLANTIER,
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.
No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.